

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17129**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'environnement Spécialité gestion et traitement des déchets

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Franche-Comté - Besançon, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Franche-Comté, Recteur d'Académie Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme est un professionnel des activités de tri, de recyclage et de la valorisation du déchet connaît parfaitement les types de déchets, ménagers ou industriels, banals et spéciaux, ainsi que les différents matériaux. Il exerce son activité dans le secteur de l'environnement en tant que technicien supérieur spécialisé pour la gestion et le traitement des déchets dans les collectivités territoriales, l'industrie, les centres de collecte de tri et de traitement des déchets industriels ou ménagers ou les PME, les bureaux d'étude ou en milieu associatif.

Il envisage les possibilités de valorisation des déchets, il trouve de nouvelles filières d'élimination et sait également gérer les transports de déchets toxiques.

Ce professionnel, qui intervient en collectivités territoriales en sociétés prestataires de services ou en entreprises, doit définir les procédures et les améliorations à mettre en œuvre, assurer la communication entre collectivités territoriales et industriels, sensibiliser et éduquer à l'environnement, le grand public les élus les personnels ou les partenaires.

Le professionnel en protection de l'environnement, en tant que collaborateur de cadre, dans une usine de traitement des déchets, doit définir et prescrire les procédures et les améliorations. Il participe à la mise en place de système de management environnemental et qualité (SME et SMQ).

En tant que chef d'exploitation de traitement de déchets, il veille au respect de l'arrêté préfectoral qui régit l'exploitation de l'unité pour la protection de l'environnement et assure une veille technologique et juridique.

Dans un centre de tri, ces spécialistes organisent et encadrent le travail des techniciens et des employés.

Le titulaire de cette licence maîtrise la vulgarisation scientifique et technique.

Il utilise les outils de communication et sait sensibiliser un public, conduire une réunion et diriger une équipe. Il maîtrise les outils de conduite de projets.

Il visualise l'ensemble des acteurs de la gestion des déchets de la production à son élimination.

Ce professionnel du déchet connaît les risques en accord avec la politique environnementale et dans le cadre du droit, dont il assure une veille technologique et juridique.

Il sait mettre en place la politique gestion des déchets en entreprise

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires du diplôme exercent leurs activités dans le secteur de l'environnement en tant que technicien supérieur spécialisé pour la gestion et le traitement des déchets dans les collectivités territoriales, l'industrie, les centres de collecte de tri et de traitement des déchets industriels ou ménagers ou les PME, les bureaux d'étude ou en milieu associatif.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants:

Chef d'exploitation de traitement et/ou collecte de déchets.

Chargé d'étude et de mission pour la mise en place de collectes sélectives, de déchetteries. Responsable des services déchets dit à risque.

Assistant ingénieur environnement.

Assistant administratif gestion des déchets.

Technicien Hygiène sécurité environnement.

Animateur protection de l'environnement.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

K2302 : Management et inspection en environnement urbain

K2306 : Supervision d'exploitation éco-industrielle

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :****UE 1 Environnement et déchets, 6ECTS**

Déchets et santé; éco toxicologie; chimie organique et inorganique.

**UE 2 Outils méthodologiques, 6ECTS**

Anglais appliqué aux déchets ; outils informatiques et statistiques; communication; conduite de projets ; management.

**UE 3 Introduction au droit à la qualité et économie, 6ECTS**

Législation des déchets et ICPE, présentation des normes et des démarches qualité, développement durable.

**UE 4 Projet tuteuré, 10ECTS****UE 5 Nomenclature et typologie des déchets, 8ECTS**

Nouvelles technologies de valorisation des déchets; développement durable et déchets conception, exploitation des installations et comparaison technico-économique; transport des déchets et logistique.

**UE 6 Collecte et traitement des déchets, 8ECTS**

Techniques de collecte et de traitement des déchets; différents types de collecte de déchets ménager; règles d'hygiène et de sécurité; estimation du coût d'une collecte ; installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE); taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

**UE 7 Communication et éducation au développement durable, 6ECTS.****UE 8 Stage professionnel de 12 semaines, 10 ECTS.****Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 27 juillet 2012 - Numéro de l'arrêté d'habilitation : 20000753

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret VAE du 24 avril 2002

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Site de l'Observatoire de la Formation et de la Vie Etudiante de l'Université de Franche-Comté

<http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/l-universite-en-chiffres/l-universite-en-chiffres---ofve-4-tableaux-de-bord-82.html>

**Autres sources d'information :**

Site de l'UFR UFR Sciences et Techniques Université de Franche-Comté 16, route de Gray 25030 BESANÇON Cedex :

<http://sciences.univ-fcomte.fr/>

Site de l'Université de Franche-Comté : <http://www.univ-fcomte.fr>

[Université de Franche-Comté](http://www.univ-fcomte.fr/)

**Lieu(x) de certification :**

Université de Franche-Comté Comté 1 rue Goudimel 25030 Besançon cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

UFR Sciences et Techniques 23 rue des Ecoles 39000 Lons Le Saunier

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Protection de l'environnement option gestion et traitement des déchets